

John Philpot
AVOCAT

Droit pénal
Droit pénal international

Transmission par courriel

Montréal, le 11 août 2017

**Commission d'accès à l'information
Bureau 18.200
500 boul. René-Lévesque Ouest
Montréal, Québec H2Z 1W7**

Objet : Demande en vertu de *La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* faite par John Philpot (Requérant) le 16 juin 2017 à Hydro Québec (Intimée)

Madame, Monsieur,

La présente est une requête présentée en vertu de l'article 137 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1). La requérante demande à la Commission d'ordonner à l'Intimée de transmettre les documents demandés. La demande du requérant et la réponse de l'intimée sont jointes aux présentes.

La réponse de l'intimée est mal fondée en fait et en droit.

1. Le refus ne tombe pas dans le cadre des articles cités, soit les articles 21, 22 et 27 de *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.
2. L'intimée a refusé de fournir un document caviarde comme compromis pour favoriser l'accès au public à l'entente dans son essence et même temps préserver les avantages et prérogatives qu'elle prétend devoir protéger.

5064 avenue du Parc, Montréal QC H2V 4G1

Téléphone : 514 272 9150 Télécopieur : 514 271 4708

johnrphilpot@gmail.com

www.johnphilpot.com

3. Le requérant s'attend recevoir une preuve factuelle soit faite par témoin que la demande nuira sérieusement aux activités de l'intimée.
4. L'entente recherchée constitue en effet une entente entre deux gouvernements, soit entre le Québec et l'Israël. Il est dans l'intérêt public que les tenants et aboutissants de ce contrat soit connu du grand public.

Le requérant accepterait volontiers de participer au processus de médiation.

Le requérant demande une audience aussitôt que possible.

Le requérant, qui est avocat œuvrant dans les dossiers internationaux et dans les dossiers nationaux, demande d'être consulté quant à une date qui conviendra aux parties.

Votre tout dévoué,



John Philpot, avocat
www.johnphilpot.com

5064 avenue du Parc, Montréal QC H2V 4G1

Téléphone : 514 272 9150 Télécopieur : 514 271 4708

johnrphilpot@gmail.com

www.johnphilpot.com